Journal d'un jeune instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040117

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

préjudice que je leur porte; si je me sers de la presse pour répandre des doctrines fausses et dangereuses, j'induis en erreur et je pousse au mal ceux entre les mains de qui mes écrits peuvent tomber. Or, d'après ce qui a été établi dans le chapitre précédent, les influences qui s'exercent sur l'âme dans le sens de l'erreur et du mal, sont destructives de la seule véritable liberté.

Supposons encore que l'autorité publique permette à un instituteur ou à un professeur d'enseigner à la jeunesse qui suit ses leçons, des doctrines erronées et irréligieuses. Les jeunes gens qui subissent cet enseignement, dont ils ne sont pas en état de saisir le danger et la fausseté, sont victimes de la *licence* du maître, et leur liberté en souffre; car ainsi que nous l'avons démontré au chapitre IV, l'éducation ne développe le libre arbitre que pour autant qu'elle est dirigée dans le sens du vrai et du bien; tendant à la propagation du faux et du mal, elle est au contraire la plus dangereuse ennemie de la liberté de l'âme.

Cette conséquence désastreuse de la licence des uns sur la liberté des autres mériterait une exposition plus détaillée. La place nous manque; mais nous espérons en avoir assez dit pour former la conviction de nos lecteurs, et pour leur faire comprendre à quel point les autorités publiques manquent à leur mission lorsque, en tolérant ou même en favorisant la licence chez les uns, elles se rendent complices de l'oppression qui résulte pour les autres de ces abus d'une fause liberté.

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

13 déc. Heureux de retrouver ma chambrette que j'ai quittée il y a trois jours. C'est très-intéressant de voyager, de voir le monde, comme je l'ai fait, de serrer en passant la main d'un ami, de respirer l'air fortifiant des bords du Léman : car j'ai parcouru les vignobles vaudois; mais il faut visiter ces contrées au mois de mai ou dans la saison des vendanges, et nous sommes en décembre! Il faut de plus n'avoir pas à s'occuper d'affaires, et moi, j'étais en route pour soigner des questions assez délicates et fort importantes. Mon voyage a donc été pour moi une peine plutôt qu'un plaisir. Et maintenant que je retrouve ma petite table, mes cahiers, mon aimable solitude, je m'écrie avec un sage : Oh! le bon petit chez soi!

Il est une autre parole, de je ne sais quel sage ou savant, que je devrais répéter ici : « Chaque fois que je visite le monde, j'en reviens moins homme de bien. » Comme il est difficile de traiter même la plus petite affaire sans avoir recours au mensonge, aux détours plus ou moins trompeurs ou intéressés! Comme aussi dans le monde la piété se relâche, le cœur s'endurcit, la langue médit ou calomnie!.... Oh! pour l'âme comme pour le corps, qu'il est bon le petit chez soi!

La pendule, qui sonne onze heures, me rappelle les belles méditations de Xavier de Maistre sur la rapidité du temps. Mais le spirituel auteur du *Voyage autour de ma chambre* a parlé aussi du lit et des douceurs qu'on y goûte; or, le mien me sollicite, et, ma foi, j'y vais. A demain la seconde étape.

14 déc. Instruction obligatoire, gratuite et laïque, mots magiques qui avec ceux de *progrès, émancipation, fraternité, liberté, etc.,* forment le refrain de toutes les chansons radicales et communardes, ce qui est tout un; eh bien! ces mots, je ne les comprend plus, ou plutôt je les considère comme des attrape-badauds du premier calibre. Là, là, messieurs! D'abord qu'entendez-vous par *instruction?* Est-ce la faculté de savoir crier : Vive la Commune! mort aux prêtres!... Est-ce le pouvoir de lire et de comprendre les proclamation sur papier rouge et les appels à l'incendie?... Et puis, qui payera cette instruction que vous décrétez *gratuite?* Si c'est le Dieu *Etat,* sa monnaie vient-elle d'une source autre que de l'impôt payé par les populations? Quant au mot laïque, il est ici d'une grande signification. Il prouve combien les ecclésiastiques font mieux les choses, et la peur que le démon éprouve de.... Bon, voici mon petit Alfred, un oiseau gelé dans la main.

BIBLIOGRAPHIE.

La vie et les mœurs des insectes. — *Extraits des mémoires de Réaumur, par M. Ch. de Montmahou, professeur à l'école municipale Turgot. — Paris, Delagrave, rue des Ecoles, 78. (330 pages.)*

Rien de plus intéressant que d'étudier les merveilles de la nature dans les insectes. On y découvre un monde de prodiges